

MÉTIER

Le tuteur a pour mission de tutorer un nouveau ou futur collaborateur, ou un collaborateur actuel dans le cadre d'une évolution interne. En lien avec les parties prenantes, en interne voire en externe (organisme de formation), il prépare et assure l'accueil du tuteuré, lui transfère en tout ou partie les compétences nécessaires, l'accompagne tout au long de son parcours de professionnalisation et réalise l'évaluation afin de valider l'acquisition des compétences requises.



PUBLIC

Toute personne encadrant un nouveau ou futur collaborateur, ou un collaborateur actuel dans le cadre d'une évolution interne.



PRÉREQUIS

Aucun



STAGIAIRES PAR SESSION

De 4 à 6 personnes



DURÉE

14h soit 2 jours – parcours non certifiant
21h soit 3 jours – parcours certifiant



TARIF

Les tarifs d'inscription en inter-entreprises sont disponibles sur notre site internet.

Pour plus de renseignements, pour étudier votre projet en formation, pour la mise en place d'intra-entreprise nous contacter :

par téléphone au 05.59.14.04.44

ou par mail : afpiadour.pau@metaladour.org



MODALITE D'ADMISSION

Entretien / CV



MÉTHODES / MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthode : observations en situation reconstituée
Retour d'expérience et évaluation en vue du CCPI
Intervenants : formateurs experts dans leurs domaines et connaissant le secteur industriel.

Formation avec certification possible uniquement en intra-entreprise



ÉVALUATION DES ACQUIS

QCM – SWOT

Ou présentation orale et écrite projet ou activités évalué par un jury de professionnels



FORMALISATION DES RESULTATS

Attestation de formation

ou

reconnaissance par un Certificat de Compétences Professionnelles Interbranches

CCPI 2016 0013 Tutorat en entreprise



ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour toute situation de handicap, pour plus d'information contactez nous au 05.59.14.04.44 ou consultez notre site internet : [Accessibilité \(formation-industries-adour.fr\)](http://Accessibilité(formation-industries-adour.fr))

CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

Préparer l'arrivée et accueillir le tuteuré

Contribuer à l'acquisition de compétences professionnelles

Mettre en œuvre l'accompagnement du tuteuré

Participer à l'évaluation du suivi de la formation





CONTENU DE LA FORMATION

INTRODUCTION

- Le rôle et les responsabilités du tuteur dans le dispositif d'alternance et/ou d'intégration d'un nouveau collaborateur
- Les moyens pour mettre en place la formation dans l'entreprise et en évaluer les acquis

LE ROLE DU TUTEUR

- Ses missions et ses fonctions
- Les différents niveaux de la fonction tutorale dans l'entreprise
- Le cadre légal du processus de formation pour les alternants
- Les dispositifs de formation en alternance : finalités et objectifs
- La définition légale du rôle du tuteur
- Les différents types de contrats

L'INTEGRATION DANS L'ENTREPRISE, LE SERVICE

- Préparer l'accueil et son déroulement
- S'assurer de l'intégration du nouvel arrivant

PRINCIPE PEDAGOGIQUE

- Fixer des objectifs et savoir les formuler par écrit
- Repérer les paramétrages à prendre en compte pour créer des situations d'apprentissage
- Organiser la transmission d'un savoir-faire
- Rendre le travail formateur et exploiter les expériences réalisées
- Les principes pédagogiques à respecter
- Transmettre la culture d'entreprise

TUTORAT INFORMATION ET COMMUNICATION

- Communiquer et informer : les obstacles et comment les surmonter
- Les outils du tuteur pour communiquer
- L'utilisation du feed-back : écoute, reformulation et questionnement

LE REFERENTIEL DE POSTE

- Repérer les savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires
- Mesurer le potentiel de la personne et les évolutions nécessaires
- Définition des situations de travail pédagogiques
- Proposer une progression vers les objectifs finaux
- Définir et organiser des parcours dans l'entreprise
- Suivre l'apprenant dans son parcours de formation

MAINTENIR LA MOTIVATION

- Concilier production, formation et apprentissage
- Mener des entretiens de suivi avec le tuteur
- Faire le point sur le contrat et son évolution
- La coordination des partenaires : le tuteur en tant que relais
- La relation d'encadrement
- Les communications internes et externes
- Faire le point sur les outils du tuteur et leur utilisation
- L'évaluation formative - la compréhension des objectifs.
- La transmission des savoir-faire
- L'analyse du travail et l'auto-évaluation

Uniquement réservé aux parcours certifiants

- Retour d'expérience et préparation au passage du CCPI
- **Passage de la certification – CCPI Tutorat en entreprise**



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'information sur le CCPI Tutorat en entreprise :

<https://www.observatoire-metallurgie.fr/certifications/presentation-des-certifications>



POUR ALLER PLUS LOIN

- Autres formations proposées en Intra-Inter-entreprises :
- Communication et prise de parole en public.
 - Formation de formateur interne

ACCES AU
PLANNING DE
FORMATION